

Apprendre à traduire : Connaissances et compétences

Christine Durieux
Professeur des Universités
Maison de la recherche en sciences humaines
Université de Caen, France

Avant-propos

Tout d'abord, je tiens à remercier les organisateurs de ce colloque de m'avoir invitée et de me permettre ainsi de m'associer à l'hommage rendu aujourd'hui à Dr. Salim Baba Ameur, qui a su en son temps voir l'importance de la traduction, et l'importance pour l'Algérie de disposer de traducteurs et d'interprètes professionnels dûment formés.

Certes, en cette ère de mondialisation, les métiers changent et les formations doivent évoluer pour être en phase avec les nouvelles exigences et les nouvelles contraintes de l'exercice professionnel.

Introduction

Quand Yves Gambier (2000) évoque ce qu'il appelle les «étiquettes» utilisées désormais par les donneurs d'ouvrages pour éviter le mot «traduction» - localisation, adaptation, documentation multilingue, editing, rédaction technique multilingue, médiation langagière, transfert linguistique, etc. - il explique cette prolifération terminologique par deux raisons, auxquelles j'ajouterais une troisième.

Premièrement, dans l'esprit tant des professionnels que du grand public, la «traduction» resterait confondue avec cet exercice scolaire proche du mot à mot qui sévit encore le plus souvent dans le cadre de l'apprentissage des langues étrangères. La traduction se trouve alors réduite à une opération de substitution d'un code linguistique à un autre code linguistique, l'outil privilégié étant à cet effet le dictionnaire bilingue. Deuxièmement, avec l'avènement des multimédias, la matière à traduire _en quelque sorte, le texte_ ne ressemble plus à une séquence linéaire de phrases alignées sur du papier. Désormais, la matière à traduire

peut être du texte imprimé, mais aussi du document électronique, de l'enregistrement audiovisuel, et toute combinaison de ces différentes formes. Troisièmement, l'abondance – pour ne pas dire la surabondance – d'informations conduit les donneurs d'ouvrages à demander non plus une traduction in extenso d'un document mais, souvent, un résumé, un fil conducteur, voire une synthèse d'informations fournies par plusieurs documents, parfois rédigés dans différentes langues sur un même sujet ou sur des sujets connexes. Bref, le mode d'exercice de la profession de traducteur est en train de changer, ou plutôt continue de changer, car cette mutation a commencé il y a déjà près d'une vingtaine d'années.

Le changement porte donc non seulement sur la matière à traduire, notamment avec le développement des supports numériques, des multimédias, mais aussi sur le type de travail à effectuer pour fournir le produit demandé et, bien entendu avec le développement de l'informatique, sur les outils à la disposition du traducteur. Cette triple mutation a évidemment des retombées sur la formation de traducteurs professionnels.

Genèse de l'Ecole doctorale de traduction

En 2003, quand j'ai été sollicitée pour contribuer à créer une Ecole doctorale de traduction algéro-française, ces nouvelles conditions ont été au cœur de mes préoccupations.

Bien entendu, pour mener à bien ce projet, j'ai puisé dans mon expérience de quinze ans d'enseignement à l'ESIT (1980-95) à Paris, en particulier j'ai exploité les résultats de l'expérimentation de cours et d'approches pédagogiques menée alors que j'étais en charge de la rénovation pédagogique à l'ESIT à la fin des années 1980 et au début des années 1990. Toutefois, ma participation à de nombreux projets de création de filières de formation de traducteurs et d'interprètes sur les cinq continents m'a vite amenée à relever cette évidence : il n'existe pas un modèle unique de formation de traducteurs qui soit valable pour le monde entier. Ce qui n'est pas sans paradoxe dans un contexte de mondialisation et de nivellement apparent des cultures.

Ainsi donc, mon souci majeur a été de travailler en adéquation avec la situation locale algérienne : prise en considération des ressources humaines, des attentes du marché, des besoins du pays.

Maintenant, je vais cesser de dire *je* pour dire *nous*, car c'est grâce au travail de toute une équipe, mixte parce qu'algéro-française quant aux acteurs, mais aussi mixte parce que comportant aussi bien un volet

pédagogique et scientifique qu'un volet administratif – Ministère algérien de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique et Ambassade de France, sans l'aide et la volonté desquels rien n'aurait été possible.

En fait, la visée était double : d'une part, former les traducteurs professionnels dont l'Algérie a besoin et, d'autre part, former les professeurs de traduction de demain.

La mission qui nous était impartie était donc de concevoir un programme de formation de traducteurs de niveau Master et Doctorat. Mais qu'est-ce qu'un programme sinon un produit destiné à combler un différentiel entre le niveau de départ tel qu'il est et le niveau d'arrivée tel qu'on le souhaite ? Concevoir un programme exige donc une analyse approfondie de la situation locale, une réflexion sur les pré-requis pour apprendre à traduire (Durieux, 1995) – d'où l'on vient – et une vision des acquis nécessaires pour satisfaire aux exigences du marché du travail – où l'on va.

Pré-requis

Apprendre à traduire, c'est apprendre un métier ; c'est acquérir un savoir-faire. Or, un savoir-faire présuppose la mise en œuvre d'un savoir, ou plutôt de savoirs. Ces savoirs doivent donc être acquis au préalable ; avec les compétences acquises et les aptitudes naturelles des candidats, ils constituent les prérequis. Il y a lieu de les identifier afin de pouvoir tester leur présence chez les candidats à une formation professionnelle de traducteurs.

Connaissances

Langue(s) étrangère(s)

Pour les besoins de l'apprentissage de la traduction, on pourrait être tenté de chercher à quantifier les connaissances indispensables en langue étrangère : nombre de mots de vocabulaire sus avec leurs correspondances préétablies dans la langue maternelle, nombre de règles de grammaire maîtrisées, par exemple. Mais comme la traduction ne se ramène pas à la mise en correspondance de deux langues, un tel effort de quantification serait bien inutile.

A défaut de pouvoir énoncer des critères quantitatifs, nous dirons que, pour apprendre valablement à traduire, il est indispensable d'avoir une connaissance de la langue étrangère qui permet, par exemple, de comprendre au fil de la lecture le contenu d'articles

publiés dans la presse grand public. Ce point de repère qualitatif pratique a une double utilité. D'une part, il permet aux candidats potentiels d'évaluer par eux-mêmes s'ils satisfont à cette exigence; d'autre part, il fournit une matière aux enseignants et organisateurs d'examens désireux de vérifier cet acquis chez les candidats. Il leur suffit, à cet effet, de sélectionner un article, de préférence argumentatif, et de poser des questions sur son contenu. Ce test simple, d'ailleurs très répandu, notamment aux concours d'accès aux grandes écoles en France, a fait ses preuves depuis longtemps.

Bien entendu, ainsi énoncée, cette forme de connaissance vaut pour les langues dites passives, c'est-à-dire qui constituent la langue de départ dans l'opération traduisante, et qui de ce fait font l'objet d'une démarche cognitive de compréhension. En revanche, pour la langue d'arrivée, qui est une langue d'expression donc active, la connaissance nécessaire doit être pratiquement du niveau de la connaissance d'une langue maternelle.

Langue maternelle

Si la connaissance de la langue étrangère de départ peut se limiter à conférer une compétence de compréhension, la connaissance de la langue d'arrivée doit au contraire permettre une performance de production. C'est pourquoi il est recommandé que la langue d'arrivée soit la langue maternelle du traducteur.

La langue maternelle est définie indifféremment dans les dictionnaires comme la langue de la mère ou comme celle de la mère-patrie. Celle qu'en donne Georges Duhamel dans *Les Plaisirs et les jeux* (1922) ne manque pas de pertinence : «On demande volontiers au polyglotte: "En quelle langue pensez-vous?" Je lui pose plutôt cette question: "En quelle langue souffrez-vous?" Celle-là, c'est la vraie, la maternelle.» C'est une langue avec laquelle l'individu entretient des rapports non seulement intellectuels mais aussi sensitifs. C'est dans cette langue qu'il connaît, qu'il distingue et qu'il est capable d'exprimer le plus de nuances; c'est aussi dans cette langue qu'il dispose de la plus grande richesse de ressources linguistiques, ce qui lui permet à la fois la plus grande exactitude et la plus grande aisance dans l'expression. La maîtrise de la langue d'arrivée – en prenant pour hypothèse qu'il s'agit de la langue maternelle – est importante à quatre égards.

Premièrement, une langue d'arrivée bien maîtrisée offre une panoplie maximale de ressources d'expression, et permet d'adopter le registre de langue approprié, de faire passer la nuance voulue, de donner un ton

général au texte et de susciter les implicites requis, bref, de produire une expression rigoureuse, correspondant fidèlement au vouloir-dire et répondant à l'attente des lecteurs potentiels.

Deuxièmement, une bonne maîtrise de la langue maternelle a tendance à mettre à l'abri des interférences avec la langue étrangère dans laquelle est rédigée le texte à traduire. Plus la langue maternelle est solide, plus elle sert de rempart à toutes sortes de calques et d'emprunts qui nuisent à la rigueur de l'expression et, par voie de conséquence, à l'exactitude et à la qualité finale de la traduction.

Troisièmement, une langue d'arrivée bien maîtrisée est un point d'appui utile. La facilité et la sûreté de l'expression dans cette langue sont un gage de la clarté de formulation de l'énoncé.

Quatrièmement, la qualité de la langue d'arrivée est ce qui permet, en fin de compte, de juger de la qualité de la traduction et, donc, de la compétence de son auteur. La traduction produite et rédigée en langue d'arrivée est l'aboutissement et le révélateur de l'opération traduisante. Si la rédaction laisse à désirer, c'est tout le travail effectué en amont qui se trouve invalidé. A vrai dire, le traducteur n'a pas d'autre moyen de prouver sa compétence et sa valeur que de fournir une traduction exacte, claire et rigoureuse. Sans la maîtrise intuitive de la langue d'arrivée, il n'a aucune chance d'être reconnu comme un vrai traducteur professionnel.

Ici, dans le cas de l'Algérie, une difficulté supplémentaire vient s'ajouter. En effet, pour beaucoup, la langue maternelle n'est pas l'arabe standard, mais un dialectal, voire un tamazigh ou une autre variante du parler berbère autochtone. Ce sont là des conditions qui contribuent à renforcer la nécessité d'un perfectionnement linguistique en langue arabe, censée être langue maternelle.

Connaissances thématiques

La traduction professionnelle, de même que toute simulation pré-professionnelle en situation de formation, n'est pas un exercice axé sur la langue, mais au contraire un exercice qui s'en détache pour s'intéresser exclusivement au texte, vecteur d'une communication délibérée. Or, il ne faut pas confondre communication et moyen de communication. En outre, aucune communication n'intervient dans le vide total. Tout acte de communication présuppose un savoir partagé entre les interlocuteurs. L'auteur écrit pour des lecteurs censés disposer d'un savoir – linguistique et thématique – de nature à leur permettre d'appréhender le sens du texte qui leur est adressé. Son

message est un différentiel: il n'exprime pas intégralement une situation, mais la différence entre la situation que l'auteur veut décrire et celle qu'il suppose que le lecteur connaît déjà. Le traducteur, qui occupe une position de relais entre l'auteur et le lecteur, doit avoir un savoir partagé avec l'un et l'autre: avec l'auteur pour comprendre son vouloir-dire et avec le lecteur pour lui faire comprendre ce vouloir-dire.

L'apprenti traducteur doit disposer d'une solide somme de connaissances du monde, qui soient mobilisables, faute de quoi il ne pourra s'exercer à jouer ce rôle de relais dans la chaîne de communication entre l'auteur du texte original et les lecteurs de la traduction produite.

En effet, on peut comprendre tous les termes et les constructions grammaticales utilisées dans la rédaction d'un texte sans pour autant en appréhender le sens. Autrement dit, le sens d'un texte n'est pas réductible à la somme des significations des mots qui le composent. L'appréhension du sens du texte exige l'apport de toute une série de compléments cognitifs et la mise en œuvre d'un raisonnement logique permettant d'établir des liens entre le "dit" - ce que dit le texte - et le "su" - ce que le lecteur/traducteur sait déjà - qui lui donne les moyens d'interpréter le "dit". L'opération élémentaire de l'activité interprétative est l'association (Lévy, 1990). Conférer un sens à un texte, quel qu'il soit, implique l'établissement de relations, de connexions, avec des éléments d'information extérieurs au texte en question. La connaissance de la langue étrangère est donc un préalable nécessaire, mais non suffisant. A cet égard, les spécialistes de la lecture sont d'accord pour dire que la lecture est une activité productrice et que lire pour comprendre, c'est construire du sens en faisant intervenir son propre savoir. Une étude sur la pédagogie de la lecture souligne «... que l'écrit est porteur de sens et que ce sens ne se subit pas mais se construit, qu'il faut pour cela investir son savoir personnel et son intelligence.» (Cohen et Mauffrey, 1983).

Il est évidemment impossible de quantifier avec une quelconque précision mathématique les connaissances thématiques que doit posséder le candidat à une filière de formation de traducteurs; on peut néanmoins tenter de cerner approximativement ce qu'il doit savoir pour suivre valablement un enseignement de la traduction.

Il doit disposer en premier lieu d'une somme de connaissances de base que l'on peut estimer équivaloir au contenu de l'enseignement secondaire général. A ce bagage doivent s'ajouter des connaissances de l'actualité et du fonctionnement du monde dans tous ses aspects.

Cette seconde somme de connaissances doit correspondre à ce qui est à la fois nécessaire et suffisant pour comprendre la grande presse, les informations radiodiffusées ou télévisées. Ce savoir s'acquiert au jour le jour, de façon informelle, par le rattachement de chaque information nouvelle lue, entendue ou résultant de l'expérience, à la base de connaissances emmagasinées. Les connaissances que requiert la compréhension du monde qui nous entoure sont d'ordre très divers : politique, économique, médical, technologique, etc. Une somme de connaissances exploitables est une entité construite, faite d'éléments complémentaires, cohérents et interdépendants, et non un ramassis de bribes de connaissances partielles, hétérogènes et éparses. Pour pouvoir disposer de ce bagage structuré, et l'étoffer au cours de ses études ultérieures, il faut déjà que le candidat ait acquis cette somme minimale de connaissances.

Compétences

Curiosité intellectuelle

La curiosité intellectuelle est sans doute l'une des qualités premières du traducteur et, donc, de l'apprenti traducteur. En effet, celui-ci ne pourra valablement apprendre à traduire s'il ne possède déjà une culture générale bien étoffée, évoquée ci-dessus. De plus, cette soif de comprendre le monde l'incitera naturellement à enrichir constamment sa somme de connaissances acquises, lui permettant ainsi d'être de plus en plus à l'aise dans des univers disciplinaires très variés.

Capacité de synthèse

Le candidat peut avoir de bonnes connaissances de la langue étrangère, maîtriser sa langue maternelle, disposer d'une vaste somme de connaissances et ne pas être apte, pour autant, à mobiliser sélectivement ses connaissances pertinentes pour effectuer une traduction.

L'expérience prouve que l'enseignant est constamment amené à stimuler la fonction de rappel chez les étudiants dépourvus de cette capacité mobilisatrice, en suscitant des associations d'idées ou de concepts, pour les conduire à extraire de leur mémoire un savoir qu'ils ont acquis et dont ils semblent ne pas avoir conscience. C'est une démarche qui n'est pas sans rappeler la maïeutique. Ce travail de la part de l'enseignant ne relève pas véritablement de la formation de traducteurs. C'est pourquoi il est bon de n'accueillir dans une filière de formation de traducteurs que des candidats présentant cette capacité de mobilisation d'un savoir pertinent, de rappel sélectif et d'intégration des connaissances, son absence étant un obstacle à l'apprentissage du métier de traducteur.

Cette capacité de synthèse ou capacité d'intégration est le jeu de l'esprit qui consiste à se remémorer sélectivement un savoir pertinent sur un sujet, à réaliser la fusion de ses connaissances linguistiques et thématiques et à établir des relations entre ces connaissances de façon à les mettre activement au service de la compréhension du texte.

Aptitude à construire du sens

Le mécanisme de réactivation fonctionne par repérage dans le texte original d'indices permettant d'ouvrir des voies de réflexion pour comprendre un syntagme ou un passage paraissant obscur. Ces indices jouent un rôle de déclencheur qui sollicite la mémoire à long terme pour rappeler en mémoire opératoire un savoir acquis antérieurement. C'est l'acte conscient du souvenir. Or, sous l'effet de ce stimulus, les éléments de savoir qui réapparaissent sont ceux qui répondent aux besoins présents à l'exclusion des autres. Cette sélectivité du souvenir facilite et accélère la compréhension.

Contrairement à l'ordinateur qui passe systématiquement en revue toutes les hypothèses possibles et les élimine les unes après les autres pour ne retenir en fin de compte que la seule valable, le cerveau humain a la faculté de sélectionner d'emblée l'interprétation pertinente. Encore faut-il que l'individu ait une capacité efficace d'analyse des indices fournis par le contexte et de synthèse rapide des éléments cognitifs livrés par sa mémoire pour appréhender le sens d'un énoncé, le sens qui précisément fait l'objet de la traduction. L'apprenti traducteur doit donc faire preuve d'une aptitude à repérer des indices, à les exploiter et à établir des recoupements en mettant en oeuvre un raisonnement logique.

Cette aptitude est essentielle. En effet, elle est la clé de la capacité d'apprentissage de la méthodologie de la traduction.

Bien que la traduction soit une discipline qui relève des sciences humaines, et que les candidats à ce type de formation soient principalement issus de filières littéraires, sa maîtrise requiert une capacité de raisonnement logique (Durieux, 1990) couramment réservée aux seules sciences exactes.

En outre, dans l'exécution de traductions, le raisonnement logique joue des rôles complémentaires: il permet de pallier une éventuelle insuffisance des connaissances linguistiques; il est aussi un atout déterminant pour mener à bien une recherche documentaire visant à combler une ignorance thématique. Il contribue, en effet, à donner une orientation intuitive à la recherche documentaire en

permettant le repérage rapide des informations pertinentes et leur rattachement à un savoir de base sur le sujet ou à des connaissances connexes.

Concours d'entrée à l'Ecole doctorale de traduction

Il importe donc de tester chez les candidats à une formation de traducteurs la présence de ces pré-requis. Pendant longtemps, la sélection à l'entrée d'une filière de formation de traducteurs s'est faite sur des traductions. L'idée était de proposer aux candidats une traduction pour voir comment ils réagissaient et quels mécanismes ils mettaient en oeuvre spontanément. En réalité, cette solution est à rejeter pour trois raisons: (1) elle permet de juger la performance et non l'aptitude; (2) elle sanctionne ce que le candidat est censé venir apprendre; (3) elle ne différencie pas l'examen d'entrée de l'examen de sortie.

D'abord, que veut-on juger à l'entrée d'une filière de formation de traducteurs : la performance en traduction ou l'aptitude à apprendre à traduire? L'exécution d'une traduction éclaire sur le premier point mais n'est guère révélatrice sur le second. Or, c'est justement ce second point qu'il y a lieu d'apprécier.

En fait, le but d'un examen d'entrée dans une filière d'enseignement spécialisée dans la traduction n'est pas tant de mesurer les aptitudes des candidats que de vérifier la présence des aptitudes et des connaissances voulues chez les candidats. Plus précisément, ce qui importe est de ne pas admettre des individus qui ne présenteraient pas les pré-requis définis précédemment. En effet, ceux-ci ont tout intérêt à se réorienter au plus tôt, sans perdre leur temps à suivre un enseignement dont ils ne pourraient tirer un profit concret.

Henri Piéron définit l'aptitude comme "le substrat constitutionnel d'une capacité, préexistant à celle-ci, qui dépendra du développement naturel de l'aptitude, de la formation éducative, éventuellement, et de l'exercice; la capacité seule peut être l'objet d'une évaluation directe, l'aptitude étant une virtualité." Par ailleurs, il définit la capacité comme "la possibilité de réussite dans l'exécution d'une tâche, ou l'exercice d'une profession." La combinaison de ces deux définitions conduit à dire de quelqu'un qu'il est apte à suivre un enseignement s'il paraît capable de le comprendre, de l'assimiler et de le mettre efficacement en application. Cette conception du tandem aptitude-capacité implique un pronostic et une référence plus ou moins implicite à une définition de la réussite. Les tests couramment

employés à des fins d'orientation ou de sélection présentent à cet égard un pouvoir prédicteur pratique, mais qui a ses limites.

De fait, le pronostic ne saurait être infaillible sur le plan positif. En effet, rien ne permet de préjuger de l'assiduité et de l'effort de travail futur que le candidat est prêt à fournir. Aucun outil ne permet donc de projeter la réussite du candidat à l'examen d'entrée en réussite de l'étudiant au diplôme final puis en réussite du jeune professionnel dans la vie active. En revanche, le pronostic est beaucoup plus sûr sur le plan négatif. L'absence de connaissances requises, d'une part, est un obstacle direct à l'apprentissage ultérieur et, d'autre part, témoigne d'une faiblesse des aptitudes nécessaires à leur acquisition. Le but est donc, dans un premier temps, de réorienter les candidats qui ne se montrent pas aptes à apprendre à traduire. Vu ainsi, l'examen d'entrée n'est pas l'expression d'une volonté d'exercer une sélection sauvage ni de limiter arbitrairement le nombre d'étudiants pris en charge, mais au contraire un moyen de lutter préventivement contre l'échec ou le non-aboutissement des études.

Dans cette optique, un test peut se révéler très efficace, à condition que ses résultats soient exploités non pas comme la garantie de la présence d'aptitudes chez ceux qui le réussissent, mais comme la constatation de l'absence des pré-requis voulus chez ceux qui ne le réussissent pas. A cet effet, il n'existe pas un test unique permettant de vérifier la présence de l'ensemble des pré-requis pour apprendre à traduire, à savoir: (1) connaissance de la langue (étrangère) de départ, (2) maîtrise de la langue (maternelle) d'arrivée, (3) connaissances thématiques, (4) aptitude à construire du sens, (5) capacité d'intégration.

Certes, il existe des tests de contrôle des connaissances en langue étrangère qui permettent de juger de la présence chez les candidats du premier de ces pré-requis. Il existe aussi toute une série d'épreuves connues de nature à tester la qualité de l'expression en langue maternelle : réponse à des questions ouvertes, rédaction sur un sujet imposé. Ces exercices répondent aux besoins concernant le deuxième de ces pré-requis. Mais, apparemment, aucun des tests ne permet de vérifier les connaissances thématiques des candidats, ni leur capacité d'intégration d'éléments cognitifs de différents ordres, d'où la nécessité de concevoir un test spécifique, destiné à vérifier la présence de l'ensemble de ces pré-requis.

Ce que l'on veut vérifier, ce n'est pas tant le savoir brut des candidats. A quoi bon, en traduction, disposer d'un savoir, s'il on est incapable

de le mobiliser de façon sélective et à bon escient. Ce qui importe, c'est de vérifier l'aptitude des candidats non seulement à acquérir un savoir de type encyclopédique mais encore à mobiliser des connaissances utiles au moment opportun, et à établir des liens logiques entre elles.

Sur la base de ce qui précède et en partant du principe que «Traduire, c'est comprendre pour faire comprendre» (Durieux, 1988), le concours d'entrée à l'Ecole doctorale de traduction comporte deux épreuves. L'une consiste à comprendre un texte dans une langue (arabe) et en faire comprendre le contenu dans une autre langue (résumé en français). L'autre consiste à réaliser une synthèse d'information en arabe à partir de deux textes traitant d'un même sujet et rédigés de façon originale dans deux langues étrangères (français et anglais). Chacune des deux épreuves dure 2 heures et entre pour 50% dans la note finale. Le concours est national régionalisé, c'est-à-dire que les mêmes épreuves portant sur les mêmes sujets se déroulent le même jour simultanément dans les trois grands pôles régionaux.

Programme de l'Ecole doctorale de traduction

L'Ecole doctorale de traduction accueille des étudiants déjà titulaires d'une licence de traduction ou de langue. Le programme des cours pour les deux années de magistère/master a pour objectif de permettre aux étudiants de passer du niveau de départ, évalué par les épreuves du concours d'entrée, au niveau d'arrivée souhaité correspondant aux qualifications demandées par le marché du travail. Ainsi, tous les étudiants suivent une formation de traducteur professionnel : perfectionnement linguistique en langues étrangères et en arabe, méthode d'acquisition des connaissances thématiques, terminologie, rédaction technique, analyse de discours, méthodologie de la traduction, entraînement à la traduction – générale et spécialisée, traductologie. Les cours et séminaires sont répartis de façon dégressive sur les quatre semestres de manière à dégager du temps pour la préparation et la rédaction du mémoire. Ainsi, l'apport de connaissances est plus dense la première année avec 180 heures de cours au premier semestre et 180 heures de cours au deuxième semestre. Le volume horaire est ramené à 160 heures au troisième semestre, puis réduit à 60 heures au quatrième semestre pour permettre aux étudiants de rédiger leur mémoire de fin de cycle (magistère/master).

Ce programme a pour objectif d'accroître les connaissances des étudiants : meilleure maîtrise des langues étrangères et de l'arabe, et culture

générale élargie et étoffée. Surtout, et c'est le plus important, parce que l'acquis porte moins sur un savoir que sur un savoir-faire, les étudiants acquièrent une méthode de travail efficace. A l'issue de la formation, les étudiants ont appris à repérer ce qu'ils ne savent pas et à cerner ce qu'ils ont besoin de savoir pour comprendre le texte à traduire. Ils doivent maîtriser la recherche documentaire : choix des documents pour ne pas se perdre dans une surabondance de documentation, lecture active de nature à faciliter le repérage des informations (de quoi on parle), relevés phraséologiques – terminologie, stéréotypes (comment on en parle), et consignation et classement des connaissances nouvellement acquises afin de permettre l'enregistrement de connaissances nouvelles et de se constituer ainsi un savoir structuré et, donc, aisément mobilisable.

En outre, pour les futurs formateurs, un accompagnement est proposé au cours des études doctorales : fondement théorique, didactique, ateliers de recherche, stages dans des centres de recherche dans des universités françaises. La préparation de la thèse de doctorat est prévue sur une durée de trois ans, avec la possibilité de prendre une quatrième inscription pour soutenance.

Conclusion

L'Ecole doctorale de traduction a ouvert en 2005 et les premiers mémoires de magistère ont été soutenus à la fin de l'année 2007. Il va sans doute falloir attendre 2010 voire 2011, avec les premières soutenances de thèse de doctorat, pour faire un premier bilan complet. A ce jour, l'expérience semble très positive, un suivi attentif permettant une forte réactivité. Ainsi, chaque année, la situation fait l'objet d'une analyse rigoureuse, et en fonction de ses résultats le dispositif est affiné. En tout état de cause, l'Ecole doctorale de traduction aura bénéficié d'une réflexion approfondie sur ce que peut – sinon doit – être la formation de traducteurs professionnels.

Bibliographie

1. COHEN, I. et MAUFFREY, A. (1983) *Vers une nouvelle pédagogie de la lecture*, A. Colin, Paris.
2. DURIEUX, Ch. (1988) *Fondement didactique de la traduction technique*, Didier Erudition, Paris (2^{ème} éd. La Maison du dictionnaire, 2009) [traduit en arabe par Hoda Moucannas, Office arabe de traduction, Beyrouth, 2007].
3. DURIEUX, Ch. (1990) "Le raisonnement logique, premier outil du traducteur" in *Etudes traductologiques*, Minard, Paris.
4. DURIEUX, Ch. (1995) *Apprendre à traduire : prérequis et tests*, La Maison du dictionnaire, Paris (2^{ème} éd. 2009).
5. GAMBIER, Y. (2000) "Les traducteurs des multimédias : une nouvelle identité professionnelle", *La traduction : théories et pratiques*, Publications de l'ENS, Tunis.
6. LEVY, P. (1990) *Les technologies de l'intelligence*, Ed. La Découverte, Paris.